

Le saviez-vous ? 30% des déperditions de chaleur se font à travers la toiture ! Une bonne isolation des combles permet de stopper les déperditions ! Vous gagnez de l'argent et vous faites un geste pour l'environnement.

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a validé la [Prime Energie](#) en 2013 et en 2016. Ce dispositif est le premier à proposer aux particuliers la possibilité de faire des travaux d'économies d'énergie à des prix subventionnés.

Une promesse exceptionnelle et bien réelle : oui, il est possible d'isoler ses combles perdus pour 1 € seulement, et déjà plus de 20 000 ménages en ont profité dans toute la France.

Comment ? La Prime Isolation fonctionne sur un principe simple. Ce sont les fournisseurs d'énergie, obligés par la loi de faire réaliser des économies d'énergies aux particuliers (au travers du dispositif des [Certificats d'Economies d'Energie](#)), qui financent vos travaux.

Les travaux sont réalisés par un réseau de partenaires régionaux, tous professionnels qualifiés RGE, utilisant la laine minérale ISOVER ou équivalent (à 98% écologique).

Les principales sources de déperdition thermique

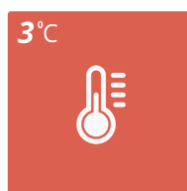


Pour tester votre éligibilité à ce programme d'état rendez-vous à cette adresse : <https://www.prime-isolation.fr/>



Ce que vous obtenez pour 1 Euro ?

=



Un gain de 3 degrés

+



Economisez jusqu'à 30% sur votre facture de chauffage